

Communiqué

Le 1^{er} décembre 1994

N° 242

M. OUELLET ANNONCE LE VERSEMENT D'UNE CONTRIBUTION À LA BANQUE ROUMAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui le versement d'une contribution de 1,17 million de dollars à deux projets d'assistance technique menés par le Canada en faveur de la Banque roumaine de développement. Ces deux projets étroitement liés, qui sont dirigés par P.A. Conseils (Canada) International Inc. de Montréal, visent à renforcer les structures de l'institution ainsi qu'à lui procurer appui et formation dans les domaines de l'analyse des risques de crédit, des activités des succursales, du perfectionnement des ressources humaines et des mouvements de trésorerie.

«Ce projet reflète de façon concrète l'appui du Canada aux priorités de la Roumanie en matière de privatisation et de réforme bancaire. Notre pays possède, dans le secteur bancaire, des compétences de calibre international que nous mettons à la disposition de la Roumanie pour l'aider à franchir le pas vers l'économie de marché», a déclaré M. Ouellet.

Dans le cadre de ce projet, quelque 650 membres du personnel de la Banque roumaine de développement bénéficient, sur place, d'une formation offerte par des spécialistes canadiens, tandis que 14 gestionnaires roumains prennent part à une formation plus poussée et à des stages dans des institutions financières canadiennes. La Banque roumaine de développement est devenue l'une des premières et des plus importantes banques commerciales de Roumanie en 1990, dans le cadre de la réforme du secteur bancaire.

M. Ouellet a fait cette annonce aujourd'hui à l'occasion de la visite au Canada du président de la Banque roumaine de développement, M. Marian Crisan, et de la fête nationale de la Roumanie.



Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre programme permanent d'assistance à la Roumanie, lequel vise à appuyer la transition vers une économie de marché, à promouvoir le développement démocratique ainsi qu'à resserrer les liens que le Canada entretient avec ce pays au chapitre du commerce et des investissements.

Les fonds nécessaires à ce programme, prévus dans le budget fédéral de février 1994, s'inscrivent dans le cadre financier existant.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874